
COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IAE en séance plénière du 31 janvier 2022

Membres du conseil présents :

- Collège A : - PEYPOCH Nicolas
- Collège B : LIANG Qibin – BOTTI Laurent – GONCALVES Olga
- Collège C - BIATSS : MEYRIEU Magali - MERCADER Setti
- Collège D - Usagers : BELTRAN Caroline – TAURIGNAN Marine
- Collège des personnalités extérieures : BARAILLE Julien -ROMERO GAYO Olivier

Membres ayant donné procuration :

- VILLESEQUE-DUBUS Fabienne à PEYPOCH Nicolas
- VIVES Aude à MERCADER Setti
- GENIS Rémi à MEYRIEU Magali
- PORTELA Pascale à MEYRIEU Magali
- HEUSSLER Bertrand à HEUSSLER Justine

Membres assistant de droit à titre consultatif ou membres invités :

- MANNARINI Michel- Directeur de l'IAE
- COMMANDRE Monique – Directrice antenne de Mende
- PELLEGRIN Nathalie - Responsable administrative de l'IAE
- CAVAIGNAC Laurent représenté AUGUET Yvan
- CANTIER MN - Secrétaire de séance

Membre excusé :

- PUARD Alexandra

La séance est ouverte est à 18 h 00

15 membres du Conseil sont présents ou représentés, le quorum est atteint

1. Approbation du PV du conseil plénier du 02 décembre 2021

Le PV du conseil du 02 décembre est approuvé à l'unanimité.

2. Conventions et collaborations pédagogiques, M. MANNARINI les présente :

- Collaboration avec l'Ecole des Mines d'Albi pour les enseignements en Master Management des Transitions à Mende :

Cette convention, valable 6 mois à partir du 17 mars est établie afin d'assurer la rémunération par facture de Mme LALAU, enseignante à l'Ecole des Mines, qui interviendra à Mende au second semestre dans le cadre du Master en Management des Transitions.

- Accord cadre de coopération avec l'Institut supérieur du Génie Appliqué de Casablanca. IGA Maroc :

Cet accord-cadre, qui existe depuis plusieurs années, est destiné à mettre en œuvre la coopération entre l'IGA et l'UPVD dans les domaines de l'enseignement, la recherche et la gestion administrative. Il s'agit ici de son renouvellement qui concerne le master 1 Management des Administrations et des Entreprises (8 à 10 étudiants). Le master 2 n'ouvrira pas en 2022.

- Avenant n°1 à l'accord cadre avec l'IGA fixant les modalités du partenariat pédagogique à partir de 2022 :

Cet avenant fixe les modalités du partenariat pour une durée de 5 ans à partir de 2022.

- Renouvellement de la convention avec Barchen pour 2022 :

Il s'agit de voter le renouvellement de la convention qui existe depuis plusieurs années. Barchen est spécialiste de la formation en banque, finance et assurance. Cet organisme prépare à la certification professionnelle AMF, Autorité des Marchés Financiers. Cette certification est obligatoire pour travailler dans le secteur de la banque et les « Métiers de Services d'Investissements ». Contrairement à d'autres certifications, l'AMF est valable dans n'importe quelle enseigne. Deux examens annuels sont organisés à l'IAE de Perpignan pour les étudiants de la licence professionnelle Assurance Banque Finance et le Master Monnaie Banque Finance Assurance.

- Avenant à la convention avec l'entreprise personnelle Jacques TUR pour la mise en œuvre du DU Gestions de Projets de l'Economie Sociale et Solidaire dans le cadre de la subvention de formation continue 2021/2022 de la région Occitanie, Programme ForPro Sup :

Cet avenant fixe les modalités de paiement par facture et le montant de la rémunération de M. TUR qui interviendra 14 heures dans le cadre du DU GPESS.

- Avenant à la convention de partenariat avec Port Camargue pour 2021/2022 dans le cadre du DU Gestion des ports de plaisance, nautisme fluvial et environnement et de la subvention de formation continue 2021/2022 de la région Occitanie, programme Innov Emploi :

Cet avenant précise la description du partenariat et les dispositions financières ainsi que les périodes de cours ; pour la session 1 de octobre à décembre 2021, pour la session 2 de janvier à mars 2022.

Compte tenu du succès de cette formation des cours auront également lieu à Fréjus l'année prochaine.

- Convention avec la SASU LK pour la mise en œuvre du DU Gestions de Projets de l'Economie Sociale et Solidaire dans le cadre de la subvention de formation continue 2021/2022 de la région Occitanie, Programme ForPro Sup :

Cette convention applicable du 04 novembre 2021 au 01 juillet 2022 fixe les conditions du partenariat pour la mise en place et le fonctionnement du DU GPESS pour l'année 2021 – 2022. La société SASU LK met à disposition de l'IAE M. DRETCHMANN qui effectuera une prestation de 14 heures de cours et sera rémunéré par facture.

Les conventions et avenants ont été approuvés à l'unanimité

Pour information :

1. Renouvellement des représentants des usagers au conseil d'IAE :

Les élections auront lieu les 15, 16 et 17 mars prochain uniquement par voie électronique. Quatre étudiants et suppléants seront élus pour une durée de 2 ans. La parité est exigée. Pour chaque site universitaire de l'UPVD des ordinateurs seront mis à disposition des étudiants les 16 et 17 mars. Concernant le site de Mende deux ordinateurs seront mis à disposition à la bibliothèque.

Les résultats seront communiqués 3 jours après. A ce jour les listes des candidats ne sont pas encore connues.

Toutes les informations sur la procédure sont diffusées sur le site de l'IAE et de l'UPVD.

2. Fresque pour le climat :

L. BOTTI indique que 20 étudiants de master 1 et 2 Management du tourisme ont participé le 06 novembre à un atelier de 3 heures sur la fresque pour le climat. L'objectif était de créer une fresque regroupant les liens de cause à effet du dérèglement climatique. Quatre fresques ont été constituées. Chaque participant à ces ateliers peut devenir à son tour animateur pour les futurs ateliers. M.ROMERO GAYO, conseiller régional, signale que l'association Fresque pour le climat intervient également au sein des entreprises. Il a lui-même participé à une session dans son entreprise, CEMOI, cela lui permet de souligner la complexité de l'exercice.

A l'IAE, plusieurs enseignants sont engagés sur cette action, ils envisagent d'organiser à la rentrée de septembre 2023 un projet grande envergure sur les problématiques de changement climatique.

3. Candidatures en M1 pour 2022/2023 :

A la demande du Ministère, toutes les candidatures de Master devaient passées par le portail national « Trouver mon Master », mais devant les difficultés de mise en place de la procédure, le projet a été reporté. Les candidatures 2022 seront déposées sur e-candidats comme les années antérieures.

4. Budget 2022 :

N PELLEGRIN indique que le budget 2022 alloué à l'IAE a été voté en CA UPVD le 10 décembre 2021. Plusieurs discussions budgétaires ont lieu en amont avec l'équipe de direction UPVD. L'offre de formation est évaluée à 17 411 HTD, le potentiel d'enseignements à 6 499 HTD. Au 14 janvier 1 073 étudiants sont inscrits en Licence Master et Doctorat à l'IAE dont 90 pour le site de MENDE.

Les recettes provenant de la TA, IGA IDRAC CD Lozère et CD Lozère partenariat Guizhou s'élèvent à 257 760 €. La dotation de l'UPVD est de 133 040 €.

Les dépenses s'élèvent à 390 600 € et sont réparties entre le fonctionnement, la masse salariale contrats étudiants, la masse salariale vacations administratives, la masse salariale des heures complémentaires pour les diplômes nationaux et la masse salariale des heures complémentaires pour les Diplômes universitaires.

Les dépenses ouvertes au titre de la formation continue et de l'apprentissage s'élèvent à 320 150 en masse salariale et 112 955 € en fonctionnement. M. ROMERO GAYO, élu représentant la région Occitanie, précise que le budget régional 2022 alloué à la formation continue et l'alternance sera à la hauteur de celui de 2021.

5. Recherche :

Nicolas Peypoch tient à souligner le soutien de la région Occitanie en ce qui concerne la recherche. Il revient tout d'abord sur les quatre contrats doctoraux région consécutifs obtenus entre 2018 et 2021 pour des thèses en économie et management du tourisme au sein du laboratoire CRESEM.

Il évoque ensuite la conférence internationale IATE qui se tiendra pour la première fois en France à l'IAE de Perpignan du 28 juin au 1er juillet prochain. A ce jour, 125 communications ont été acceptées et un atelier doctoral est prévu. La conférence devrait réunir 200 chercheurs internationaux représentant une trentaine de nationalités. Il tient à remercier la région qui a accepté que la subvention obtenue de 7500€ pour 2021 soit exécutée sur 2022 en raison du report de la conférence suite au contexte sanitaire.

Enfin, il souligne l'obtention d'un défi clé région intitulé « Sciences du passé et Cultural Heritage en Occitanie » dans lequel le laboratoire CRESEM est associé et notamment les chercheurs de l'IAE pour leur expertise en économie et management du tourisme. Ce défi clé est financé par la région Occitanie pour 2 million d'euros pour 4 ans et est porté par le Pr. Valdeyron de l'Université de Toulouse Jean Jaurès (UT2J). Il a pour objectif de contribuer à l'émergence d'une nouvelle économie de la connaissance autour du patrimoine archéologique de la région et contribuer au développement d'un tourisme culturel de qualité.

L. BOTTI indique que la prochaine conférence de l'AFMAT (Association Francophone du Tourisme) aura lieu du 11 au 13 mai à Angers en partenariat avec l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture de l'Université d'Angers.

Il indique également qu'un ancien ATER vient d'être qualifié au CNU dans la section 06.

6. Qualité :

Le prochain audit intermédiaire aura lieu le jeudi 09 juin. A ce jour la ou les formations auditées ne sont pas connues.

7 International :

Rien à signaler.

La séance est clôturée par le Directeur à 19 h 00.

Le Président